



DNF publie 3 nouvelles brochures

Rubrique : actualités - Date : mercredi 16 décembre 2009

DNF vous présente sa nouvelle collection documentaire *Tabagisme passif, savoir se protéger* qui vient en remplacement de la collection *Réussir la loi Evin*. Ces trois nouvelles brochures à destination du grand public permettent de mieux comprendre la législation et obtenir les clés pour défendre ses droits.



[Tabagisme passif, savoir se protéger sur son lieu de travail](#)

Brochure à destination des salariés pour mieux comprendre ses droits et ne plus subir la fumée de tabac sur son lieu de travail. Un guide de seize pages reprenant les textes de loi, les circulaires d'application et des conseils pratiques pour mener ses démarches avec efficacité. Document remplaçant le dépliant « Réussir la loi Evin dans les entreprises », distribué à plus de 150.000 exemplaires entre 2004 et 2006.



[Tabagisme passif, savoir se protéger dans les cafés, bars et restaurants](#)

Brochure à destination du grand public qui ne souhaite plus subir la fumée de tabac dans les lieux de convivialité. Un guide pratique de seize pages qui informe la population sur ses droits, la conseille sur les démarches à effectuer et l'oriente vers les bons interlocuteurs. Ce document est également une parfaite base de travail pour les responsables de CHRD qui veulent démêler le vrai du faux en matière de tabagisme passif. Objectif : appliquer strictement la loi pour se préserver de tout conflit et apporter la plus grande des satisfactions à la clientèle et aux salariés.



[Tabagisme passif, savoir se protéger sur son lieu d'habitation](#)

Brochure de douze pages pour obtenir les clés d'une protection contre le tabagisme passif dans un lieu d'habitation. Un ouvrage unique qui conseille sur les démarches à effectuer pour défendre son droit à un air pur dans une maison ou un appartement.
